



MA CHÂLONS EN CHAMPAGNE

4 jrs, 2 inters, 2 ATAs

Ce jour, 4 jours seulement après le terrible accident survenu lors d'une intervention, sur un détenu rebelle et incontrôlable, pour notre confrère SERGE en stage dans notre établissement, c'est notre collègue GILLES qui, cette fois, est victime des lubies psycho-agressives d'un autre « usager » de notre établissement.

Ce jour, encore une fois, comme trop souvent, notre établissement et ses personnels devront « faire avec » et trouver la force psychologique pour venir effectuer les trop nombreuses heures supplémentaires mensuelles, qui les diminuent physiquement et moralement, en espérant pouvoir rentrer chez eux sans un détour par l'hôpital pour soigner plaies et blessures qui les empêcheront de serrer leurs proches, dans leurs bras, afin d'y trouver le réconfort nécessaire pour se remettre de cette barbarie.

Ce jour, comme beaucoup d'autres passés, et probablement avenir, si les personnels avaient été équipés d'EPI, comme il se devrait lors de ces agressions, on est en droit de penser que ces martyrs ne seraient, pour la plupart, pas occupés à panser leurs meurtrissures.

Monsieur le Directeur, pour rappel, lors de votre rencontre avec le secrétaire national FO JUSTICE, ce dernier vous évoquait la note signée par le Directeur de l'administration pénitentiaire, Monsieur Ridet, en date du 11 octobre 2021, permettant d'équiper l'encadrement en EPI, vous vous engagiez alors à vous renseigner sur sa mise en œuvre en équipant ces derniers de bombes incapacitantes, comme le permet cette dernière, qui auraient probablement permis de régler ces situations, sans heurts ni fracas, sans cette obligation de « corps à corps » âpre, cause de tant d'âmes blessées dans leur chair, dans leur vie, de bons et loyaux soldats. Or, à ce jour, les brigadiers/chef, bien souvent les premiers au contact, n'en sont toujours pas équipés.

Monsieur le Directeur, même si lettres de félicitations ou autres récompenses réchauffent leur fierté, ces satisfecits ne suffisent malheureusement pas à panser les plaies physiques et psychologiques de ces professionnels, pleins de bravoure, qui permettent à la France et notre établissement d'être en sécurité.

Monsieur le Directeur, la « chair à canon » de votre établissement n'a plus envie de se risquer au pire, par pusillanimité, il est urgent de permettre à vos personnels de légitimement se défendre et se protéger pour éviter toutes ces tragédies.

Vous nous avez démontré être à l'écoute....Il est maintenant urgent d'être dans l'action !!!

Le 21 mai 2024

SLP FO Justice Châlons en champagne

